

III - Téléspore Frigon, soldat

Georges E. Frigon (93)

Nous avons le document d'enrôlement de ces cousins qui ont participé à la Grande Guerre.
Parmi ceux-ci nous avons retenu celui de Téléspore Frigon.

« À l'été 1914, les francophones sont pratiquement absents de l'armée canadienne. C'est pourquoi en septembre, après l'entrée en guerre du Canada, des membres de l'élite canadienne-française s'entendent pour financer la création d'une unité francophone qui partirait se battre en Europe. Le 15 octobre 1914, le gouvernement de Robert Laid Borden permet officiellement la création de cette unité, le 22e bataillon. » .

« Cette unité d'infanterie devient, en 1921, le Royal 22e Régiment dont le siège est situé à la Citadelle de Québec. Les militaires de l'une des rares unités francophones de l'armée canadienne se battront avec brio lors des deux conflits mondiaux et en Corée. »



NOTES GÉNÉALOGIQUES

(Téléspore Frigon)

François et Marie-Claude Chamois

Jean-François et Gertrude Perrot

Antoine Pierre et M.-Anne Trottier

Pierre-Antoine et Josephine Massicot

Olivier et Josephine Trottier

Olivier et Virginie Vézina

Téléspore Frigon

g.e.f.(93), 18 octobre 2003

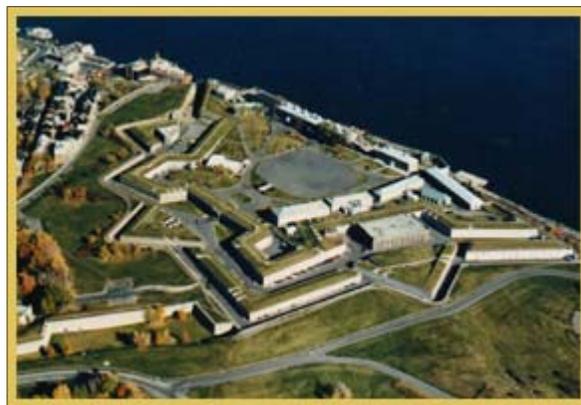
En 1914, tous les formulaires étaient en anglais; la venue des francophones dans l'armée canadienne étant toute récente, ce qui expliquerait peut-être certaines erreurs dans les informations fournies dans les formulaires.

Pour le bénéfice des lecteurs francophones,

nous avons traduit le document d'enrôlement de Téléspore.

Voici ce formulaire (page suivante) et quelques remarques.

La Citadelle de Québec

Analyse de la fiche d'enrôlement de Téléspore Frigon

1. Téléspore s'est enrôlé dans l'Armée canadienne le 24 octobre 1914. Nous étions au début de la Première Guerre mondiale (1914-1918).
2. La date et le lieu de sa naissance ne correspondent pas avec les registres des naissances de Ste-Anne-de-la-Pérade et de St-Prosper. La fiche militaire mentionne qu'il est né le 30 mai 1870 à Ste-Anne-de-la-Pérade. Il serait plutôt né à St-Prosper le 31 août 1871, fils de Olivier Frigon et de Virginie Vézina et vivait à Ste-Anne-de-la-Pérade au moment de son enrôlement. La famille s'est établie à Ste-Anne-de-la-Pérade, où son père Olivier y est décédé le 15 juillet 1920.
3. Comme l'anglais était utilisé par les militaires, ce genre d'erreur était fréquent.
4. Aucun Téléspore Frigon est né à Ste-Anne.

Traduction du document d' enrôlement du soldat Téléphore Frigon

DOCUMENT D'ASSERMENTATION
FORCE EXPÉDITIONNAIRE
CANADIENNE OUTRE-MER

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE À L'ASSERMENTATION

1. Votre nom
2. Endroit de naissance : ville, comté, paroisse, pays
3. Le nom de vos parents
4. Leur adresse
5. Votre date de naissance
6. Votre métier ou formation
7. Marié ou célibataire
8. Acceptez-vous la vaccination ou la re-vaccination?
9. Êtes-vous membre actif de la milice?
10. Avez-vous déjà fait du service militaire?
11. Comprenez-vous la nature et les termes de cet engagement ?
12. Êtes-vous prêt à prêter serment pour servir dans la Force Expéditionnaire Canadienne Outre-mer ?

Votre signature
Signature du témoin

DECLARATION DE LA PERSONNE ASSERMENTEE

Je déclare solennellement que les renseignements ci-haut sont vrais et que j'accepte par cet engagement à servir dans la Force Expéditionnaire Canadienne Outre-mer et d'être affecté à une ou l'autre de ses divisions pour la durée d'un an ou pour la durée de la guerre actuelle entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, et pour six mois suite à la fin du conflit au désir de Sa Majesté ou jusqu'à ma démobilisation légale.

Signature de l'officier de justice
Signature de l'officier responsable

Fiche d'enrôlement militaire de Téléphore Frigon
fils de Olivier Frigon et Virginie Vézina
de Ste-Anne de la Pérade

No. 61463
Folio.

ATTESTATION PAPER.

CANADIAN OVER-SEAS EXPEDITIONARY FORCE.

QUESTIONS TO BE PUT BEFORE ATTESTATION.

(ANSWERS)

1. What is your name? Téléphore Frigon
2. In what Town, Township or Parish, and in what Country were you born? St-Anne de la Pérade
3. What is the name of your next-of-kin? Father
4. What is the address of your next-of-kin? St-Anne de la Pérade
5. What is the date of your birth? 20 May 1870
6. What is your Trade or Calling? Cultivateur
7. Are you married? No
8. Are you willing to be vaccinated or re-vaccinated? Yes
9. Do you now belong to the Active Militia? No
10. Have you ever served in any Military Force? 4th Regt of Prévost
If so, state particulars of former Service.
11. Do you understand the nature and terms of your engagement? Yes
12. Are you willing to be attested to serve in the CANADIAN OVER-SEAS EXPEDITIONARY FORCE? Yes

(Signature of Man) T. Frigon
(Signature of Witness) G. Séguin

DECLARATION TO BE MADE BY MAN ON ATTESTATION.

I, Téléphore Frigon, do solemnly declare that the above answers made by me to the above questions are true, and that I am willing to fulfil the engagements by me now made, and I hereby engage and agree to serve in the Canadian Over-Seas Expeditionary Force, and to be attached to any arm of the service therein, for the term of one year, or during the war now existing between Great Britain and Germany should that war last longer than one year, and for six months after the termination of that war provided His Majesty should so long require my services, or until legally discharged.

(Signature of Recruit) T. Frigon
(Signature of Witness) G. Séguin

Date Oct 24 1914.

OATH TO BE TAKEN BY MAN ON ATTESTATION.

I, Téléphore Frigon, do make Oath, that I will be faithful and bear true Allegiance to His Majesty King George the Fifth, His Heirs and Successors, and that I will as in duty bound honestly and faithfully defend His Majesty, His Heirs and Successors, in Person, Crown and Dignity, against all enemies, and will observe and obey all orders of His Majesty, His Heirs and Successors, and of all the Generals and Officers set over me. So help me God.

(Signature of Recruit) T. Frigon
(Signature of Witness) G. Séguin

Date Oct 24 1914.

CERTIFICATE OF MAGISTRATE.

The Recruit above-named was cautioned by me that if he made any false answer to any of the above questions he would be liable to be punished as provided in the Army Act.
The above questions were then read to the Recruit in my presence.
I have taken care that he understands each question, and that his answer to each question has been duly entered as replied to, and the said Recruit has made and signed the declaration and taken the oath before me, at St-Anne de la Pérade this 24 day of October 1914.

(Signature of Justice) [Signature]

I certify that the above is a true copy of the Attestation of the above-named Recruit.

(Approving Officer) [Signature]

200 M-5-14
R.Q. 177-1-13